

Journée Enseignement de la SIF - 2025

Jean-Marie Chesneaux

28 mai 2025

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	MINISTÈRE DE LA CULTURE	MINISTÈRE DES SPORTS
---	--	----------------------------	-------------------------

Sommaire

A blue decorative line starts at the top left, goes down, then right, and finally diagonally up to the right.

- 1. Les effectifs NSI 2024**
- 2. Le CAPES NSI 2024**
- 3. Le CAPES NSI 2026 niveau L3**

Les effectifs entre 2021 et 2024

	2021	2022	2023	2024
Total 1ère G	391321	390262	384541	382315
Total 1ère NSI	37395	37788	38419	36418
%	9,55%	9,68%	9,98%	9,99%
Total Term. G	373258	381101	382424	375378
Total Term. NSI	15954	17675	17337	16800
%	4,27%	4,64%	4,53%	4,48%

Les effectifs par genre entre 2021 et 2024

	2021		2022		2023		2024	
	%F	total	%F	total	%F	total	%F	total
Première	18,5%	37395	19,2%	37788	19,3%	38419	19,1%	36905
Terminale	13,7%	15954	14,6%	17675	15,2%	17337	15,2%	17061

Choix des triplettes avec NSI entre 2021 et 2024

Triplettes 1G	2021	2022	2023	2024
MATHS/NSINF/PH-CH	18071	19743	20342	19664
MATHS/NSINF/SES	3861	3811	3980	3775
LLCER/MATHS/NSINF	2723	2876	2960	2814
MATHS/NSINF/SC-IG	3026	2399	2079	1690
MATHS/NSINF/SVT	1690	1521	1564	1529
LLCER/NSINF/SES	1041	926	1072	1067
HGGSP/NSINF/SES	1357	1085	1074	951
HGGSP/MATHS/NSINF	703	667	592	572
HGGSP/LLCER/NSINF	534	465	516	486
NSINF/SES/SVT	452	389	466	451
A-PLA/MATHS/NSINF	327	494	430	383
LLCER/NSINF/SVT	319	332	361	338

Choix des doublettes avec NSI entre 2021 et 2024

Doublettes TG	2021	2022	2023	2024
MATHS/NSINF	10267	12023	12326	11905
LLCER/NSINF	1393	1483	1458	1512
NSINF/SES	1314	1399	1166	1248
NSINF/SVT	646	723	554	556
NSINF/PH-CH	842	644	565	492
A-PLA/NSINF	328	341	420	357
HGGSP/NSINF	430	407	374	309

Le CAPES-CAPET NSI 2024

CAPES	Postes	Inscrits	Présents aux écrits	Présents / Inscrits	Admissibles	Admissibles / Présents	Présents aux oraux	Admis	Admis / Présents
2024	55	564	143	25,35%	99	68,53%	83	55	38,46%
2023	50	443	129	29,12%	101	78,29%	86	50 + 3 LC	41,08%
2022	50	464	156	33,62%	109	69,87%	91	50	32,05%

CAFEP	Postes	Inscrits	Présents aux écrits	Présents / Inscrits	Admissibles	Admissibles / Présents	Présents aux oraux	Admis	Admis / Présents
2024	6	208	28	13,46%	13	46,42%	10	6	21,42%
2023	6	107	41	38,32%	13	31,71%	9	6	14,63%
2022	5	97	29	29,90%	12	41,38%	11	5	17,24%

Le CAPES-CAPET NSI 2024 par genre

CAPES-CAFEP										
Civilité	Inscrits		Présents aux écrits		Admissibles		Présents aux oraux		Admis	
Femmes	132	23.32%	34	19.65%	24	21.43%	19	20.43%	16	26.67%
Hommes	434	76.68%	139	80.35%	88	78.57%	74	79.57%	44	73.33%
Total	566	100.0%	173	100.0%	112	100.0%	93	100.0%	60	100.0%

Les admis du CAPES-CAPET NSI 2024 par sociologie

Étudiants en inspe en 2eme année	Étudiants hors inspe (sans prépa)	Salariés secteur tertiaire	Certifiés	Cadres secteur privé convention collective	
	Sans emploi	Maître auxiliaire	Formateurs secteur privé	Vacataires du 2nd degré	
	Contractuels 2nd degré	Vacataires enseignement supérieur		Personnel administratif et technique MEN	Contractuel apprentissage(CFA)
		Assistant d'éducation			

Le CAPES NSI niveau L3

A partir de 2026.

Le concours est accessible aux étudiants en L3 d'informatique.

Les étudiants reçus au concours et ayant validé leur licence poursuivent avec 2 années de formation statutaire pour l'obtention du Master M2E :

- En M1, statut d'élève fonctionnaire avec une rémunération de 1400 € net par mois.
- En M2, statut de fonctionnaire stagiaire avec une rémunération de 1800 € net par mois.

En M1 et M2, les lauréats ont le statut d'agent publique.

Les épreuves

2 épreuves d'admissibilité

- Vérification des connaissances disciplinaires , durée 4h, coef. 3
- Appréciation de la capacité d'analyse sur les compétences disciplinaires spécifiques sur la base de supports documentaires, durée 4h, coef. 2

Publication des sujets 0 début juin

2 épreuves d'admission

- Évaluation de la capacité d'expression et de réflexion grâce à un exposé disciplinaire et un échange, durée 1h, coef. 5
- Appréciation de la motivation, de la capacité à se projeter dans le métier enseignant et à transmettre et incarner les valeurs de la République, durée 35m, coef. 3

Le programme du concours à l'écrit et à l'oral

Programmes des enseignements d'informatique au lycée général et technologique auxquels s'ajoute un programme spécifique :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/16803/download>

1) Langage et programmation

- Programmation impérative
- Programmation orientée objet

2) Algorithmique et structures de données

- Structures de données
- Méthodes algorithmiques
- Analyse d'algorithme

3) Information et données

- Représentation de l'information
- Données structurées
- Les données et le Web

4) Architecture, système, réseau :

- Architectures des ordinateurs
- Systèmes d'exploitation
- Réseau informatique

5) Mathématiques pour l'informatique

La préparation au concours niveau L3

Laissé à l'initiative de chaque licence d'informatique

Selon une enquête du ministère 45 universités pourraient monter une préparation au concours dès septembre 2025

Pour les licences d'informatique qui n'imposent que 70% de modules disciplinaires, un ou deux modules de préparation au concours pourraient être une bonne solution.

La phase transitoire 2026 et 2027

Ouverture d'un double concours à bac+3 et bac+5

Cadencement des admissions M2 puis L3

L'organisation ou non le même jour des épreuves écrites des concours L3 et M2

Calendrier prévisionnel :

Octobre-novembre 2025 : inscriptions aux concours M2

Novembre-décembre 2025 : inscriptions aux concours L3

Mars 2026 : épreuves d'admissibilité concours M2

Avril 2026 : épreuves d'admissibilité concours L3

Mai-juin 2026 : épreuves d'admission M2 et L3

Fin juin 2026 : publication des admissions

Le Master « Métiers de l'enseignement et de l'éducation » (M2E)

Une formation organisée en 4 axes :

- conception et mise en œuvre des apprentissages
- adaptation à la diversité des élèves et des contextes
- inscription de l'acte d'enseigner dans le cadre du service public d'éducation
- initiation à la recherche et engagement dans une dynamique de développement professionnel continu

Une structuration en 4 blocs.

Un contenu qui sera défini par l'employeur

Les blocs du M2E

Blocs du master mention « Professorat du second degré »	Volume horaire	Crédits ECTS
Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage	480 heures (62 %)	60 ECTS
Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	120 heures (15 %)	16 ECTS
Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	100 heures (13 %)	12 ECTS
Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	80 heures (11 %)	12 ECTS
Stage en responsabilité du M2		20 ECTS
Possibilité d'ADAPTATION À CHAQUE TERRITOIRE de 5 % (au sein ou entre blocs)		
TOTAL (hors stages)	780 heures	120 ECTS

Les stages

Répartition entre les deux années du master du volume horaire incluant les stages

Cours en M1	530h
Stage en M1 d'observation	216h
Cours en M2	250h
Stage en M2 de mise en situation	324h
TOTAL	1320h

Merci de votre attention



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

MINISTÈRE
DES SPORTS

IGÉSR INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE